Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 10/04/2020

Membres AS Présents :

Valentin Heuzé (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)
Dany Mestas (Co-Trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Ethan Sabban (Co-Trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Paul Bichara (Responsable Communication Interne de l'AS ISAE-SUPAERO)
Alice Joyeux (Responsable Communication Externe de l'AS ISAE-SUPAERO)
Etienne Mangot (Secrétaire de l'AS ISAE-SUPAERO)

Compte rendu de la réunion :

- Demande de remboursement pour les tournois sportifs

Demande : Le CCL rembourse le tournoi à hauteur de 85%. Il est proposé de rembourser les adhérents participant à cette compétition à 100%.

Décision : Le CA décide de rembourser les adhérents participant à cette compétition à hauteur de 100%.

Décision adoptée à l'unanimité

- Demande de remboursement pour la CCE

Demande : Des frais obligatoires se sont présentés pour la compétition CCE (bateaux et skipper, environ 3000 €). Ceux-ci demandaient un acompte de 1000€, déjà versé. De plus, des frais d'inscription de 1500 € ont été engagés mais aucune nouvelle de remboursement n'a été donnée par rapport à cette avance.
Les participants demandent s'il est possible d'être remboursé à 100% de ce qui a été dépensé sans toutefois dépasser le budget prévu pour cette compétition par la commission compétition.

Décision : Le CA s'accorde à rembourser les participants à hauteur de 100% sans dépasser le plafond prévu pour cette compétition.

Décision adoptée à 6 voix pour et une abstention

- Projet de lots pour un concours en confinement

Demande: Le bureau propose de mettre en place pendant le confinement un jeu concours. Le grand gagnant, obligatoirement un adhérent, se verra offrir un saut en parachute en tandem. Les deux et troisième obtiendraient respectivement un bon cadeau de 50 € et 30 € chez Intersport. Le plafond de cette décision de CA est de 350€.

Décision : Le CA s'accorde sur cette dépense.

Décision adoptée à l'unanimité